



# Comité technique

23 février 2023





## Rappel des objectifs et du calendrier

### Objectif :

Doter le SINP d'une feuille de route **sur 3 ans** permettant de décliner les axes stratégiques validés par le Copil de 2022 en actions concrètes et de suivre l'avancement au sein des comités en pilotage (technique, inventaire, éditorial, correspondants régionaux).

### Rappels des axes stratégiques prioritaires :

- les données ouvertes (*open data*)
- la cohérence du SINP à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes et dispositifs contributeurs
- l'enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les différents programmes et dispositifs contributeurs
- la qualité des données



## Rappel des objectifs et du calendrier

### Calendrier :

20 octobre 2022 => 1<sup>ère</sup> réunion du comité technique -> recueil des premières réactions et propositions d'action

30 novembre au 30 janvier => recueil des propositions d'ajout, de modification, ... sur le document de travail commun

Février => 2<sup>e</sup> réunion du comité technique – consolidation de la feuille de route en séance

Mars => 2<sup>ème</sup> réunion du comité des inventaires et du comité éditorial INPN – consolidation de la feuille de route en séance

Mars à Mai => consolidation des travaux des différents comités -> transmission pour relecture

**Juin 2023 => présentation de la feuille de route en COPIL pour validation**

⇒ Doit ensuite se traduire au sein des programmations

⇒ Rappel: il s'agit de la feuille de route du SINP et cela implique donc l'ensemble des acteurs du SINP





## Propositions d'évolution sur la structure

### Colonnes du tableau

Axe stratégique

Objectifs

Actions

Sous actions

Priorité (de 1 à 4)

Indicateur de suivi - Echéance 1 an (fin 2023)

Indicateur de suivi - Echéance 2 ans (fin 2024)

Indicateur de suivi - Echéance 3 ans (fin 2025)

Comité cible principal

Comité cible secondaire

Autre comité/instance impliqué



## Propositions d'évolution sur la structure

### Colonnes du tableau

#### Axe stratégique

#### retours :

Regrouper certains axes

#### Propositions :

Traiter les propositions axes par axes ci-après



## Propositions d'évolution sur la structure

### Colonnes du tableau

Axe stratégique

Objectifs

Retours :

RAS





## Propositions d'évolution sur la structure

### Colonnes du tableau

Axe stratégique

Objectifs

**Actions**

**Retours :**

RAS



## Propositions d'évolution sur la structure

### Colonnes du tableau

Axe stratégique

Objectifs

Actions

**Sous actions**

### Retours :

RAS / pas de sous actions pour toutes les actions, ce qui n'est pas un problème en soit



## Propositions d'évolution sur la structure

### Colonnes du tableau

Axe stratégique

Objectifs

Actions

Sous actions

**Priorité (de 1 à 4)**

### Retours:

- rester sur 3 niveaux -> du plus prioritaire (1) au moins prioritaire (3)
- améliorer la priorisation proposée (tendance à tout mettre en niveau 1 et 2)
- attention aux dépendances entre les lignes/actions

### Propositions :

- Colonne renommée en Priorité (de 1 à 3)
- Priorisation à retravailler ligne par ligne



## Propositions d'évolution sur la structure

### Colonnes du tableau

Axe stratégique

Objectifs

Actions

Sous actions

Priorité (de 1 à 4)

**Indicateur de suivi - Echéance 1 an (fin 2023)**

**Indicateur de suivi - Echéance 2 ans (fin 2024)**

**Indicateur de suivi - Echéance 3 ans (fin 2025)**

### Retours :

- Difficultés à renseigner des « indicateurs »
- Les propositions sont plutôt des « cibles à atteindre »
- Demande de décaler le calendrier d'au moins 6 mois car la déclinaison de cette feuille de route n'a pas été prévue par les acteurs pour 2023

### Propositions :

- Renommer les colonnes:

**Cible à échéance 1 an (mi 2024)**

**Cible à échéance 2 ans (mi 2025)**

**Cible à échéance 3 ans (mi 2026)**

**=> Permet d'être par ailleurs en cohérence avec la tenue du Copil annuel et avec les périodes de programmation**



## Propositions d'évolution sur la structure

### Colonnes du tableau

Axe stratégique

Objectifs

Actions

Sous actions

Priorité (de 1 à 4)

Indicateur de suivi - Echéance 1 an (fin 2023)

Indicateur de suivi - Echéance 2 ans (fin 2024)

Indicateur de suivi - Echéance 3 ans (fin 2025)

**Comité cible principal**

**Comité cible secondaire**

**Autre comité/instance impliqué**

### Retours :

- Incompréhension de la signification => il s'agissait d'indiquer ici quel est le comité SINP qui est en « pilotage » de la ligne, c'est-à-dire à quel comité se rattache principalement l'action et dans quel comité sera suivie l'action.

### Propositions :

- Renommer les colonnes :

**Pilote principal**

**Pilote secondaire**

**Autre comité/instance impliquée**



## Propositions d'évolution sur la structure

### Lignes du tableau

### Colonne « Axe stratégique »

1. OpenData
2. Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs
3. Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs
4. Qualité des données
5. Développement et amélioration du portail de diffusion national INPN
- 6. Cohérence du SINP avec les autres systèmes d'information** ➡ **A regrouper avec l'axe 2**
7. Communication et accompagnement
- 8. Démarche : amélioration de la logique de construction partenariale** ➡ **A regrouper avec l'axe 2**



## Propositions d'évolution sur la structure

### Lignes du tableau

### Colonne « Axe stratégique »

1. OpenData
2. Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs
3. Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs
4. Qualité des données
- 5. Développement et amélioration du portail de diffusion national INPN**
6. Cohérence du SINP avec les autres systèmes d'information
- 7. Communication et accompagnement**
8. Démarche : amélioration de la logique de construction partenariale

➔ **Proposition de fusion au sein d'un axe «Amélioration des portails de diffusion de la donnée et communication sur le SINP »**

➔ **+ regroupement des sous-axes dans une logique de simplification**  
=> Relève surtout du comité éditorial







# Détail des changements/propositions ligne à ligne

## Axe 1 Opendata

### 1. OpenData

<b>1. Respecter la réglementation et rendre le niveau de précision des données homogène à l'échelle du dispositif</b>	1. Etablir des feuilles de routes régionales pour la mise en place progressive de l'Opendata	1	Comité des correspondants régionaux		GT Juridique
	2. Etablir une feuille de route commune pour la prise en compte du RGPD (concernant les noms de personnes)	1	Comité technique	Comité des correspondants régionaux	
	3. Mettre en place les listes de sensibilité régionales	1	Comité des correspondants régionaux	Comité des inventaires	
	4. Faire évoluer les outils de gestion/diffusion pour respecter l'OpenData	1	Comité technique	Comité des correspondants régionaux	
	5. Revoir les critères d'habilitation	1	Comité technique	Comité des correspondants régionaux	
	6. Revoir les chartes régionales (ou les supprimer – la charte étant facultative)=> rejoint la ligne sur la mise en place des schéma métier régionaux et l'habilitation	1	Comité des correspondants régionaux		
	7. Poursuivre les travaux du GT Juridique / communiquer sur les règles de diffusion	1	Copil		



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 2. Etablir une feuille de route commune pour la prise en compte du RGPD (concernant les noms de personnes)

- Proposition de reformulation en «Formuler des recommandations pour la prise en compte du RGPD (concernant les noms de personnes) »
- On sous-entend ici la gestion du RGPD dans nos outils/pratiques actuels et en particulier la gestion des données déjà en stock
- Cible à 1 an => Recommandations établies
- Cible à 3 ans => Toutes les plateformes ont géré/organisé la prise en compte sur RGPD, en particulier concernant la gestion des données historiques (stock)
- Ajout du GT juridique en pilote principal



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 4. Faire évoluer les outils de gestion/diffusion pour respecter l'OpenData

Cible à 1 an : GINCO/GeoNature propose les modules qui respectent les règles de l'OpenData et permettent de gérer les exceptions (sensibilité)

Cible à 2 ans : GINCO/GeoNature propose les modules qui respectent les règles du RGPD - Fonction d'anonymisation des observateurs

Cible à 3 ans (fin 2025) : Tous les outils utilisés par les plateformes ont implémenté les règles de l'OpenData et ses exceptions (sensibilité, RGPD)

⇒ Proposition (notamment la cible à 3 ans) jugée trop ambitieuse

⇒ Délai repoussé de facto par la modification des noms de colonnes

⇒ Ambition affirmée du SINP => il est capital de mettre en œuvre l'OpenData (annoncé depuis plusieurs années) le plus rapidement possible.



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 5. Revoir les critères d'habilitation

Proposition de déplacer ce point dans l'axe 2 car ne concerne pas uniquement l'OpenData mais bien la cohérence de l'ensemble du dispositif

=> Poursuivre la démarche d'habilitation des plateformes (la mettre à jour et la simplifier)

Relève plutôt du comité des correspondants régionaux (en pilote principal) + comité technique en pilote secondaire

Cible à 1 an: L'ensemble des critères d'habilitation ont été revus, ainsi que la documentation permettant de les évaluer (simplification et mise en conformité avec le schéma métier SINP)

Les années suivantes: Suivre le nombre de plateformes habilitées suivant les anciens critères et les nouveaux



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### Axe 2

### Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs

<b>1. Assurer une diffusion homogène des données au sein du dispositif Accès rapide pour toutes les plateformes et tous les utilisateurs aux données une fois celles-ci déposées par les producteur</b>	1. Poursuivre le travail sur l'architecture pour réduire les temps d'accès aux données.	1	Comité technique
	2. Outiller les producteurs et les plateformes (implémentation des standards, outil de saisie en ligne, etc.)	1	Comité technique
	3. Assurer la compatibilité des systèmes (standard, référentiel, ...) - Faire évoluer les standards d'échange qui le nécessite et recherche leur stabilisation	1	Comité technique
	4. Proposer des services de traitement génériques	2	Comité technique



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 1. Poursuivre le travail sur l'architecture pour réduire les temps d'accès aux données

Proposition de reformulation :

« Poursuivre le travail sur l'architecture pour faciliter l'accès aux données » (ce qui inclus de penser les flux, les démarches incrémentales, le fait de flagguer les nouvelles données disponibles, etc.)

Parler de l'échange entre les plateformes régionales et la plateforme nationale dans les cibles

Cible 1 an: Les plateformes régionales échangent leurs données a minima une fois par an avec le niveau national et inversement

Cible 2 ans: Les plateformes régionales échangent leurs données a minima deux fois par an avec le niveau national et inversement

Cibles 3 ans: Moins de 6 mois entre un dépôt de données par un producteur et sa disponibilité pour tous

Jugé ambitieux + certains producteurs ne transmettent les données qu'une fois par an

⇒ Ne s'oppose pas avec l'objectif de fluidifier les échanges et de travailler les échanges uniquement sur les données « nouvelles » ou ayant changé de niveau de validité

⇒ La cible a un an est en fait le principe déjà en application

⇒ Proposition d'inscrire sur la cible à 2 ans : moins d'1 an entre un dépôt de donnée et sa mise à disposition pour tous / ne pas mettre de cible supplémentaire à 3 ans



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 2. Outiller les producteurs et les plateformes (implémentation des standards, outil de saisie en ligne, etc.)

**Rejoint la ligne** « Mettre en place une stratégie pour le développement des outils au sein du dispositif » -> proposition de la regrouper avec celle-ci

Propositions sur les cibles:

1 an : Lister les besoins et présenter les différents outils existants (*si trop d'outils, prioriser pour répondre aux besoins les plus urgents ou plus partagés*)

2 et 3 ans: Suivre le nombre de régions utilisant les outils présentés

Inclus de fait la possibilité d'utiliser des services produits par ex. par l'IGN, Carmen, etc. (à lier avec la stratégie outils)

Ajout du comité des correspondants régionaux en pilote secondaire



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### **3. Assurer la compatibilité des systèmes (standard, référentiel, ...) - Faire évoluer les standards d'échange qui le nécessitent et rechercher leur stabilisation**

Jugé par clair

Précisé en : Assurer la compatibilité/interopérabilité des systèmes (standard, référentiel, ...) dans le contexte des SI de l'Etat -  
Faire évoluer les standards d'échange qui le nécessitent et rechercher leur stabilisation





## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 4. Proposer des services de traitement génériques (conformité, validation, etc.)

Proposition de déplacement en axe 4 -> qualité

Rappel: le GT Validation a établi en 2016 un rapport sur la conformité, la cohérence et la validation scientifique

Reformulation en « Proposer des services de traitement génériques (test de conformité au standard, génération d'UUID, test de validation, etc.) pour mutualiser les outils »

Priorité 2



# Détail des changements/propositions ligne à ligne

## Axe 2 Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs

<b>2. Disposer d'un réseau cohérent en termes de pratiques, d'interopérabilité, etc. Assurer des pratiques homogènes au sein du dispositif</b>	1. Poursuivre la démarche d'habilitation des plateformes (la mettre à jour et la simplifier)		1	Comité des correspondants régionaux	Comité technique
	2. Mettre en place les schémas métier régionaux du SINP		1	Comité des correspondants régionaux	
	3. Mettre en place une stratégie pour le développement des outils au sein du dispositif		2	Comité technique	Comité des correspondants régionaux

→ Déjà traité

→ Déjà traité



# Détail des changements/propositions ligne à ligne

5. Améliorer la logique de construction partenariale: co-construire le SINP	1. Confier la prise en charge de projets, groupes de travail, etc. d'envergure nationale à des partenaires		1	Au niveau national: au moins 1 GT/an piloté par un partenaire	Au niveau national: au moins 1 GT/an piloté par un partenaire	Au niveau national: au moins 1 GT/an piloté par un partenaire	Tous les comités
---	--	--	---	---	---	---	------------------

RAS sur cette ligne



# Détail des changements/propositions ligne à ligne

6. Assurer la cohérence du SINP avec les autres systèmes d'information	1. Clarifier, positionner et organiser les liens entre le SINP et d'autres SI sur la bio-géodiversité	Poursuivre le travail engagé avec le GBIF	2	Comité technique
		Organiser les liens avec le PNDB	2	Comité technique
		Organiser les liens avec le SIB (autres SI métier) et avec les autres SI fédérateurs)	1	Comité technique
		Articuler la diffusion des données et informations entre le portail INPN et le portail naturefrance	1	Comité éditorial

RAS

Mais ajouts de cibles et modification des priorités

Poursuivre le travail engagé avec le GBIF	2	Au moins 1 échange de données / an avec le GBIF	Au moins 1 échange de données / an avec le GBIF	Au moins 1 échange de données / an avec le GBIF
Organiser les liens avec le PNDB	3	Etablir un schéma des flux		
Organiser les liens avec le SIB (autres SI métier) et avec les autres SI fédérateurs)	3			



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### Axe 3. Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs

Ne concerne pas le comité technique (concerne quasi exclusivement le comité des inventaires)



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### Axe 4. Qualité des données

1. Fournir aux usagers du SINP des données fiables et qualifiées	1. Faire l'état des lieux des protocoles de validations mises en place par les plateformes (régionales et nationales) et identifier les lacunes	2	Comité des inventaires
	2. Mettre en place les protocoles de validation scientifique (des jeux de données ?)	2	Comité des inventaires
	3. Proposer un outil pour la validation manuelle	2	Comité technique
	4. Améliorer les référentiels utilisés pour la validation automatique au niveau national et régional	2	Comité des inventaires
	5. Renforcer l'accompagnement pour le partage des données protocolées	2	Comité des inventaires
	6. Poursuivre le travail d'outillage et d'accompagnement sur les métadonnées	1	Comité technique
	7. Poursuivre les travaux sur le cataloguage des protocoles et méthodes -- similaire à ligne 20 (et potentiellement 22)	1	Comité des inventaires
	8. Poursuivre les travaux sur les référentiels	1	Comité des inventaires
	9. Mettre en place une qualification des données du SINP	2	Comité des inventaires
	10. Assurer le lien entre les données et les organismes fournisseurs - poursuivre la dynamique de travail concernant le référentiel des organismes	2	Comité technique
	11. Proposer des services de traitement génériques (test de conformité au standard, génération d'UUID, test de validation, etc.)	2	Comité technique

→ Déjà traité



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 3. Proposer un outil pour la validation manuelle

= développer la possibilité de valider « manuellement » des données notamment au niveau de la plateforme nationale (OpenObs), mais également au sein des outils GéoNature (certains développement ont été réalisés dans le cadre de l'AAP SINP 2021 -> Picardie Nature)

Rappel: la validation automatique intervient en amont (sur la base des protocoles de validation établis par chaque plateforme et présenté en CSRPN)

Besoin fortement exprimé par les validateurs

Ajout du comité des inventaires en pilotage secondaire



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 6. Poursuivre le travail d'outillage et d'accompagnement sur les métadonnées

Rappel: travail déjà en cours (GT structuration et accompagnement sur les métadonnées) + au sein du projet GINCO + au niveau de la plateforme nationale (Application de saisie de métadonnées)

-> Mise à jour du standard aura des impacts sur les applications

Cible 1 an: diffusion des documents d'accompagnement sur le site du SINP





## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### **10. Assurer le lien entre les données et les organismes fournisseurs - poursuivre la dynamique de travail concernant le référentiel des organismes**

Ne relève pas véritablement du comité technique (le référentiel et les services associés existent déjà) – il s'agit plutôt de mettre à jour le référentiel -> passé sous pilotage du comité des correspondants régionaux

Proposition de passage en priorité 3



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### Axe 5. Amélioration des portails de diffusion de la donnée et communication sur le SINP

Pas d'action directement sous le pilotage du comité technique

2 actions avec le comité technique en pilotage secondaire -> sera traité en comité éditorial

5. Amélioration des portails de diffusion de la donnée et communication sur le SINP	1. Développer et améliorer le portail de diffusion national INPN pour répondre aux attentes des utilisateurs	1. Améliorer l'affichage, la présentation et la valorisation des données et informations sur l'INPN	Adapter les formats et modalités de diffusion	1	Comité éditorial	Comité technique
			Diversifier l'offre de valorisation par des supports déclinables (par les acteurs et partenaires), l'usage d'outils numériques et le développement de services	1	Comité éditorial	Comité technique
			Développer l'usage de nouveaux support (photos, sons, fiches descriptives, etc.) nécessitant l'acquisition de connaissances ciblées	3	Comité des inventaires	Comité éditorial et comité technique
	2. Faire connaître le SINP, ses programmes/projets et le portail INPN (et les services associés)	1. Améliorer la communication et la compréhension des différents portails et outils par l'organisation de séminaires scientifiques et techniques, journées d'information, la diffusion de lettres d'information ou autres supports à développer	Afficher ces informations sur le site du SINP	1	Comité éditorial	
			2. Partager les supports de communication existants aux correspondants régionaux et aux acteurs du SINP	1	Comité des correspondants régionaux	
			3. Présenter/valoriser le portail INPN dans des colloques, des séminaires, sur des sites institutionnels, etc.	2	Comité éditorial	

Demande de suivre le trafic (nombre de visiteurs notamment) et le nombre de supports utilisés



# BILAN

## Bilan des actions par niveau de priorité suivies par le comité technique

Axe stratégique	Total actions Niveau 1	Total actions Niveau 2	Total actions Niveau 3
1. OpenData	2		
2. Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs	4	1	2
3. Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs			
4. Qualité des données	1	2	
5. Amélioration des portails de diffusion de la donnée et communication sur le SINP			
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

Total pilotage principal : 12

Total pilotage secondaire : 8



## Conclusion / La suite

- > Consolidation du tableau suite aux échanges de ce jour
- > Réunions du comité éditorial et des inventaires
- > Consolidation du tableau
- > Partage du tableau mis à jour aux membres des comités
- > Recueil des dernières propositions d'évolution
- > Consolidation et préparation de la présentation de la feuille de route en Copil



MERCI  
de votre attention



## 2) Les axes stratégiques du SINP

### 1/ Les données ouvertes (open data)

L'évolution de l'Open Data impose de faire évoluer les modalités de gestion et de diffusion des données versées dans le SINP.

Il sera donc nécessaire de revoir les règles d'habilitation des plateformes régionales SINP afin de s'assurer que la réglementation soit bien respectée par tous.

### 2/ La cohérence du SINP à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes et dispositifs contributeurs

Les régions sont encouragées à poursuivre la démarche partenariale engagée avec les acteurs de leur région et devront contribuer au dispositif de la même façon, en respectant l'ensemble des normes, principes et méthodes définis dans le cadre des différents groupes de travail.

Afin de permettre de diffuser des informations homogènes à l'échelle de l'ensemble du dispositif, le SINP devra par ailleurs mettre en place une stratégie optimisée afin de permettre une fluidification des échanges de données entre les différentes plateformes (amélioration de la fréquence des échanges).

Le principe de mutualisation de services communs au niveau national sera encouragé.

Les régions poursuivront ou accroîtront leurs travaux en matière d'animation locale des acteurs et recourront autant que possible aux services et outils communs en matière de saisie, de gestion et de diffusion des données, proposés dans le cadre du SINP et/ou du SIB.

Le dispositif œuvrera par ailleurs pour accroître la cohérence des démarches et actions entre les différents programmes d'acquisition, notamment en termes de priorité d'action, d'application des restrictions de diffusion liées à la sensibilité des données, d'usage des référentiels et des standards communs.



## 2) Les axes stratégiques du SINP

### 3/ L'enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs

Il faut recenser les données relatives à l'inventaire du patrimoine naturel, les cataloguer, les référencer et les documenter en vue d'une diffusion large visant notamment leur réutilisation.

Chaque dispositif contributeur du SINP sera donc une source d'enrichissement pour les autres dispositifs. Les porteurs de dispositifs contributeurs du SINP seront invités à intégrer autant que possible dans leurs orientations stratégiques celles relevant des autres dispositifs contributeurs.

Le SINP doit constituer le socle de connaissance nécessaire à l'élaboration et au suivi des politiques publiques de préservation du patrimoine naturel. Il ne vise pas forcément l'exhaustivité, mais un enrichissement ciblé.

Une importance particulière sera accordée aux données sur les habitats.

### 4/ La qualité de la donnée

Les données et métadonnées du SINP se doivent d'être qualifiées, c'est-à-dire que l'utilisateur doit avoir connaissance du niveau de fiabilité des informations qu'il consulte.

L'absence de qualification d'une donnée ou d'un jeu de données ou encore l'invalidation d'une donnée ne justifient pas pour autant de ne pas rendre disponible l'information.

La diffusion des données doit être organisée de manière à ne pas laisser d'ambiguïté pour l'utilisateur quant à la fiabilité des données mises à disposition.

Il est attendu que chaque gestionnaire de source de données du SINP intègre une démarche de qualification et mette en place des procédures pour assurer la meilleure qualité possible des données.

Les travaux engagés portant sur les métadonnées, la validation scientifique, l'accompagnement des acteurs et la mise en place d'une démarche d'écoute des utilisateurs seront ainsi poursuivis.